

SNTIR S - informations

Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique CGT

57, avenue d'Italie, 75013 PARIS tél : 585 44 44

NUMERO : 20 bis

19 Juin 1978

special I N S E R M

TRÈS IMPORTANT

NE JETEZ PAS

élections aux commissions scientifiques spécialisées

S O M M A I R E

- ° Role et importance
des C.S.S.
- ° La commission scientifique
spécialisée (CSS) dont
vous dépendez
- ° Feuille d'inscription
sur les listes électorales

SSSSSS

TRES IMPORTANT

RETOURNEZ-NOUS LA

FEUILLE D'INSCRIPTION

PAR RETOUR DU COURRIER

D U M E N T S I G N E E



ELECTIONS DES NOUVELLES COMMISSIONS SCIENTIFIQUES SPECIALISEES (C.S.S.)

\$\$\$ CES ELECTIONS VOUS CONCERNENT TOUS, QUE VOUS SOYEZ INGENIEURS -
\$\$\$ TECHNICIENS - OU ADMINISTRATIFS : COMPTE TENU DE LA SITUATION ECONOMIQUE
\$\$\$ ET DES RESTRICTIONS BUDGETAIRES A L'INSERM COMME AU PLAN NATIONAL,
\$\$\$ LE ROLE DU TECHNICIEN DANS CES C.S.S. VA PRENDRE ENCORE PLUS
\$\$\$ D'IMPORTANCE, NOTAMMENT DANS LA DEFENSE DE L'EMPLOI.

Les 8 CSS mises en place en 1974 doivent siéger pour la dernière fois fin 78. On peut donc tirer quelques conclusions sur le travail des techniciens dans ces instances.

En effet cela n'est peut-être pas évident, mais la présence d'un technicien dans les CSS est extrêmement importante lorsque le technicien fait bien son travail. On a pu le voir dans les 2 CSS où il y avait des élus SNTRS CGT. Dans ces CSS l' élu technicien a participé à toutes les commissions d'enquête et discussions en vue d'élaborer, en accord avec les intéressés, les meilleures solutions chaque fois qu'une situation mettait en cause des ITA, que ce soit des problèmes d'unités ou groupes (dissolution, succession, scission, changement de locaux...) ou des problèmes concernant les techniciens isolés (hors unités et groupes INSERM). Dans les autres CSS, faute d'avoir des élus, nous n'avons pu intervenir efficacement. D'où la nécessité d'avoir un élu SNTRS dans chaque CSS.

La raison de notre absence de 6 CSS, est que bon nombre d'entre vous n'avaient pas voté, faute d'être inscrits sur les listes électorales. (2/3 des syndiqués SNTRS étaient dans ce cas !)

La direction de l'INSERM, malgré nos demandes pressantes, a refusé de modifier son système électoral. Aussi cette fois il faut que vous soyez inscrits sur les listes électorales, vous tous des catégories A - B - D.

En résumé :

- tout syndiqué doit impérativement être inscrit sur les listes électorales
- il doit faire progresser les idées de la CGT autour de lui et inciter ses collègues à s'inscrire sur les listes électorales (et à voter ultérieurement pour les candidats CGT)
- vous pouvez proposer votre candidature à ces élections, mais tout candidat doit être inscrit sur les listes électorales (le cas échéant, envoyez-nous votre candidature).

MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

CI-joint la liste des groupes et unités et les CSS dont ils dépendent.

Vous avez 3 possibilités :

- 1) vous vous inscrivez dans la CSS dont dépend l'unité ou groupe où vous travaillez
 - 2) vous pouvez vous inscrire dans une CSS qui s'occupe de la spécialité dans laquelle vous travaillez
- le personnel du siège peut s'inscrire à la commission de son choix
 - le personnel des services communs s'inscrit dans la commission à laquelle se rattachent la ou les disciplines du service (il y a parfois le choix entre plusieurs commissions)

3) vous ne savez pas à quelle CSS vous inscrire : consultez votre délégué syndical CGT.

Vous remplissez la feuille d'inscription ci-jointe et vous nous la retournez dûment signée :

au SNTRS-CGT - INSERM
57, ave d'Italie - 75013 PARIS

par retour du courrier. Nous les enverrons à l'INSERM.

~~~~~  
~~~~~

Voici la liste des unités avec la CSS dont elles dépendent

UNITE	CSS N°	UNITE	CSS N°
U 1	7	33	4
1 bis	7	34	4
2	5	35	4
3	6	36	7
5	4	37	5
6	6	38	4
7	5	40	8
8	5	41	6
9	7	42	1
10	7	43	1
12	4	44	2
13	5	45	7
15	1	48	2
16	3	49	7
17	7	50	2
18	4	51	2
20	1	53	3
21	8	54	7
22	2	55	4
23	1	56	4
24	7	57	5 ou 8
25	5	58	4
26	7	59	7
27	5	61	7
28	5	62	3
29	4	63	5
30	4	64	5
31	7	65	1
32	5	66	3

UNITE	CSS N°	UNITE	CSS N°
68	5	112	2
69	7	113	4
70	7	114	6
71	3	115	8
72	7	116	1 ou 3
73	4	117	2
74	1	118	6
75	1	119	2
76	1	120	4
77	4	121	5
78	1	122	8
79	1	123	5
80	5	124	2
81	5	125	1
82	5	127	5
83	4	128	3
84	6	129	1
86	6	130	6
87	7	131	4
88	8	132	4
90	5	133	5
91	2	134	6
93	1	135	4
94	6	136	1
95	2	137	1 ou 2
96	4	138	5
97	6	139	5
98	3	140	2
99	7	141	5
100	1	142	4
101	3	143	1
102	1 ou 2	144	6
103	3	145	4
104	1	146	1 ou 8
106	6	147	1
107	2	148	4
108	1	149	4
109	6	150	1
110	6	151	6
111	6		

DEMANDE D'INSCRIPTION
SUR LES LISTES ELECTORALES

Nom, Prénoms : (à remplir en lettres capitales)

Grade :

Unité, Laboratoire, Service :

sollicite mon inscription sur la liste électorale en vue des élections prévues par les arrêtés du 17 mars 1978.

En vue de ces élections, je fais choix de la Commission scientifique spécialisée ci-après :
(indiquer celle-ci par une croix)

- ☐ n° 1 - Biologie et pathologie moléculaire générale, immunologie générale, génétique, virologie générale, bactériologie, parasitologie.
- ☐ n° 2 - Biologie et pathologie cellulaire - hématologie cellulaire, cancer, dermatologie (biologie moléculaire, virologie, physiopathologie, épidémiologie, pharmacologie, toxicologie, environnement, chirurgie).
- ☐ n° 3 - Biochimie générale, biophysique générale, radiologie générale et radiobiologie, pharmacologie générale, génie biologique et médical général, toxicologie générale.
- ☐ n° 4 - Reproduction et développement, glandes endocrines, tissus calciques et articulation, odontologie, (physiologie, physiopathologie, pharmacologie, toxicologie, chirurgie, radiologie, épidémiologie, santé publique, génie biologique et médical).
- ☐ n° 5 - Appareil cardio-vasculaire, respiratoire et urinaire, coagulation et thrombose, rein, (physiologie, physiopathologie, pharmacologie, toxicologie, environnement, chirurgie, radiologie, épidémiologie, santé publique, génie biologique et médical).
- ☐ n° 6 - Système musculaire squelettique, système nerveux central et organes des sens, psychiatrie et santé mentale, (physiologie, physiopathologie, pharmacologie, toxicologie, environnement, chirurgie, radiologie, épidémiologie, santé publique et génie biologique et médical).
- ☐ n° 7 - Nutrition, appareil digestif et annexe, (physiologie, physiopathologie, pharmacologie, toxicologie, environnement, chirurgie, radiologie, épidémiologie, santé publique et génie biologique et médical).
- ☐ n° 8 - Santé Publique, environnement, écologie, écologie parasitaire, biomathématiques, biostatistiques et épidémiologie générale, informatique, économie de la santé.

A

, le
signature

NOTE

Le présent formulaire tient lieu de demande d'inscription à la fois sur les listes électorales des Commissions scientifiques spécialisées et du Conseil Scientifique.

